



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PÊCHE ET PROTECTION DES COURS D'EAU

L'Etat de Vaud et les pêcheurs en rivières renouvellent leur partenariat

La convention de subventionnement entre les pêcheurs en rivières et le Département du territoire et de l'environnement vient d'être signée. Ce renouvellement perpétue une collaboration fructueuse entre les deux partenaires.

La Société des pêcheurs en rivières vaudois (SVPR) et le Département du territoire et de l'environnement (DTE) entretiennent, de longue date, une relation de partenariat privilégiée pour l'exécution de tâches relatives à la faune piscicole dans les eaux publiques. Le Canton et la SVPR ont décidé de pérenniser cette collaboration en reconduisant la convention cadre de subventionnement, d'un montant total de 335'000 francs. Le document a été paraphé en présence de la cheffe du DTE, Jacqueline de Quattro.

Les tâches relatives à la faune piscicole comprennent l'élevage et le rempoissonnement des cours d'eau, la formation des pêcheurs, la revitalisation des eaux, la surveillance des eaux et de la pêche, ainsi que l'information et la sensibilisation du public et des pêcheurs.

A titre d'exemple, l'important travail accompli par la SVPR et la Direction générale de l'environnement ces dernières années a permis de former plus de 2000 pêcheurs dans le canton. Les efforts réalisés en matière de rempoissonnement et de protection des eaux se chiffrent, quant à eux, à plus de 10'000 heures par année.

Le renouvellement de cette convention de partenariat permet de poursuivre une collaboration féconde avec les pêcheurs en rivières pour une durée de cinq ans.

Annexe: photo de l'acte de signature. Debout, de g. à dr.: Hubert Salgat (SVPR), Catherine Strehler Perrin (DGE-BIODIV), Florence Guignard (SVPR), Dominique Santschy (SVPR), Frédéric Hofmann (DGE-BIODIV). Assis: Guy-Charles Monney (SVPR)

et Jacqueline de Quattro, cheffe du DTE.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 janvier 2014

DTE, Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques, 079 237 42 53;
Société vaudoise des pêcheurs en rivières (SVPR), Guy-Charles Monney, président, 079 212 64 64

[Photo signature convention SVPR-DTE](#)